

Convocation et affichage : 11 01 2024

Étaient présents : Tous les conseillers sauf : M CIZAIRE / de COMBAUD / de PORTAL et Mme MAYER Janine .

Mme VOISIN Karine et élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 24 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance du 18 janvier 2024 est adopté à l'unanimité avec ajout subvention centre social COLIBRI

Demandes de subventions :

UNANIMITE

Le maire fait la présentation de deux demandes de subventions :

Ecole Simone VEIL (Villars) : Il s'agit d'une demande pour le projet de « classe découverte » sur la commune de RETOURNAC.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité l'octroi d'une subvention d'un montant de 150 €.

Centre social COLIBRI : Dans le cadre du festival Théâtre et bottes de paille qui aura lieu du 6 au 9 juin 2024 à la ferme des Brevets, le centre social sollicite la commune pour une subvention.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité l'octroi d'une subvention d'un montant de 300 €.

Cimetière communal :

UNANIMITE

Parking communal :

Il convient de redémarrer la procédure sur la création du parking au cimetière.

Après débat entre les membres du conseil, il est décidé que :

Le maire doit envoyer un second courrier au propriétaire du terrain visé pour la création du parking avec l'offre de 4 000 € pour la parcelle de 1 000 m² en demandant une réponse dans un délai rapide.

Au regard de la réponse, si celle-ci est négative, de reprendre contact dans les plus brefs délais avec le cabinet d'avocats pour engager la procédure adéquate pour mettre en œuvre l'expropriation.

De manière conjointe, le projet de création doit être débuté pour constituer des demandes de subventions (DETR et CD01)

Travaux au cimetière :

Certaines zones du crépi du mur sud du cimetière se sont dégradées. Un devis de drainage extérieur et intérieur sera demandé pour pallier ces remontées d'eau

Il convient aussi que les joints des couvertines soient refaits pour éviter les coulures d'eau sur les murs.

Les derniers marronniers ont été abattus sécurisant ainsi l'espace face au porche de l'église.

Il convient désormais d'ouvrir la réflexion sur le devenir de l'espace libéré.

Un plan détaillé est fourni aux membres du conseil pour se rendre compte des réseaux (eau/ électricité et fibre) existant dans cette zone.

De manière à ébaucher un projet, un contact sera pris auprès du CAUE de l'Ain pour esquisser un projet au regard des exigences de la commune.

Modes doux tranche 3 :**INFORMATION**

Le projet modes doux tranche 3 (zone révérend) est toujours à l'étude par les services de la préfecture et sera validé dans la première commission d'attribution de l'année 2024.

Une réflexion sur l'enfouissement de la ligne électrique face au projet pourrait être envisagée.

Informations diverses :

Accueil en 2024 d'un stagiaire de 2^{nde} pro du lycée Saint JOSEPH de Bourg en Bresse (3 semaines en janvier et 3 semaines en juin).

Devis retenu et à affiner pour entretien des poteaux incendie pour 27 € HT / poteau auprès de SUEZ

Saint BONNET le dimanche 21 à 10h

Indemnité inflation et protection sociale complémentaire pour les agents, abordés en conseil de février.

Fin 22h30.

La prochaine séance est fixée au jeudi 8 février 2024 à 20h00 en mairie.

(Vote subventions et choix prestataires entretien)